

■ **CSD - Monod Ingénieurs Conseils S.A.**, à Lausanne (FOSC du 24.03.2004, p. 15). Selon décision de son assemblée générale du 23 avril 2004, contrat de fusion des 19 et 20 avril 2004 et bilan au 31 décembre 2003, la société est dissoute sans liquidation, au sens de l'art. 748 CO, par le fait que la société CSD ingénieurs conseils SA, à Lausanne, en reprend l'actif et le passif.

Journal no 5692 du 03.06.2004
(02299648 / CH-550.0.097.652-1)